



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E24055

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 1990 B 508

Siret : 378 483 838 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 04 123927 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 287222B1247001 / 001 550484/33

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 287222B1247001 / 001 550484/33

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DESCHAMPS SARL

54 AV DU GENERAL LECLERC
76120 LE GRAND QUEVILLY

Téléphone : 02 35 73 34 54

Portable :

Site Internet :

E-mail : alexdeschamps@gmail.com

Responsabilité légale :
DESCHAMPS ALEXANDRE CO-GÉRANT

Fax : 02 35 72 34 40

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	22/06/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/06/2023
5312 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	22/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/06/2023
o Ventilation mécanique	22/06/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.